

Rapport public Parcoursup session 2024

ESUP École Supérieure de Commerce et de Management - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ESUP École Supérieure de Commerce et de Management - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (37970)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESUP École Supérieure de Commerce et de Management - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (37970)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	36	5

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques des deux dernières années d'enseignement suivies	Bulletins de notes trimestriels ou semestriels	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Appréciations constructives sur les bulletins de notes	Important
Savoir-être	Investissement	Appréciations sur la participation et l'investissement en classe présentent sur les bulletins	Important
	Concentration	Appréciations sur les bulletins de la concentration en classe.	Important
	Assiduité	Inexistence de notion de retard et d'absence dans les appréciations des bulletins.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation, lettre de motivation	Important
	Cohérence du projet	Concordance entre le niveau de formation et la motivation du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Activités extra-scolaires.	Complémentaire
	Engagement	Bénévolat, fait partie d'une association, etc	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour chaque candidature, au BTS GPME, la commission d'examen des vœux étudie avec attention les bulletins de notes (trimestriel ou semestriel) pour analyser les résultats académiques du candidat, son investissement, sa concentration et son assiduité.

Dans dossier de candidature, la commission apprécie la motivation du candidat, la cohérence de son projet en lien avec la formation choisie.

En complément, elle regarde dans le CV les activités périscolaires et centres d'intérêt.

Le candidat est ensuite invité à un entretien d'admission dans lequel il y présente son parcours, exprime à l'oral ses motivations, son projet et présente sa capacité à réussir dans la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit bien se préparer à l'entretien d'admission en se renseignant sur le contenu de la formation BTS GPME, ses débouchés et les spécificités de l'apprentissage. Pour cela, il peut se rendre sur le site internet de l'établissement et se rendre aux journées portes ouvertes.

Cet échange doit être vu comme un entretien professionnel et donc préparé comme tel (discours, tenue, posture, etc.).

Le projet de formation doit être affirmé pour appuyer ses motivations. Nous invitons les candidats à le personnaliser comme une lettre de motivation en citant la formation et l'école. Pour le rédiger, nous recommandons d'éviter les copiés/collés des modèles disponibles sur internet, de soigner son orthographe et les formulations, de le relire ou le faire relire.

Signature :

Aurélie ABADIE,

Chef d'établissement de l'établissement ESUP École
Supérieure de Commerce et de Management